



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement



TON ÉNERGIE POUR NOTRE PLANÈTE



**Nouveaux tarifs d'injection plus avantageux
pour votre installation photovoltaïque.**

Les artisans et les architectes prêts à vous accompagner dans votre projet!



myenergy
8002 11 90

www.cleversolar.lu

En partenariat avec:



MISEZ SUR LE SOLEIL ! UNE SOURCE D'ÉNERGIE DURABLE ET PROFITABLE POUR TOUS.

UN INVESTISSEMENT RENTABLE : POUR PARTICULIERS OU SOUS FORME COOPÉRATIVE

De plus en plus populaire, l'énergie solaire est particulièrement durable. Tout le monde peut devenir producteur d'énergie propre, alors vous aussi, misez sur le soleil ! Exploitez une installation photovoltaïque en tant que particulier ou sous forme coopérative.

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE PRIVÉE

Votre installation photovoltaïque vous procure des bénéfices durables :
Les tarifs d'injection et les différentes aides financières font de cette technologie énergétiquement efficace une source sûre de revenus.

DE LA PRÉPARATION À L'INSTALLATION FINALE :

1 Se procurer les informations

- **Est-ce qu'une installation photovoltaïque est un bon investissement pour moi ?**
Faites-vous conseiller par myenergy lors d'un entretien téléphonique ou à votre domicile.
- **Votre maison est-elle adaptée pour une installation ?**
Consultez le cadastre solaire de votre commune ou contactez l'installateur de votre choix.
- **Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour moi ?**
Il vous faut obtenir des offres auprès d'artisans et clarifier le cas échéant la question d'éventuels travaux supplémentaires.

2 Demander une/des autorisation(s)

Renseignez-vous auprès de votre commune pour savoir si une autorisation est nécessaire. Contactez le gestionnaire de réseau de votre infrastructure électrique pour la requête initiale et la réception finale. L'administration communale peut également vous renseigner par rapport au **soutien financier communal**.

3 Réaliser les travaux

4 Demander le rachat de l'électricité et d'autres aides

Aides PRIME-House pour les installations photovoltaïques

Les aides financières PRIME-House s'appliquent aussi bien aux projets de rénovation qu'aux nouvelles constructions, et peuvent également être sollicitées indépendamment d'un tel projet. Pour les installations photovoltaïques, l'aide est égale à 20% du coût d'investissement, avec un plafond de 500€ par kW_c (maximum : 30kW_c).

Tarifs d'injection

Si votre installation photovoltaïque injecte l'électricité produite dans le réseau, vous bénéficiez d'un supplément à l'aide à l'investissement.

Pour les installations privées en dessous de 10 kW_c

Première injection en 2019 :	0,1650 €/kWh (pendant 15 ans)
Première injection en 2020 :	0,1601 €/kWh (pendant 15 ans)
Première injection en 2021 :	0,1552 €/kWh (pendant 15 ans)

Pour les installations privées entre 10 kW_c et 30 kW_c

Première injection en 2019 :	0,1550 €/kWh (pendant 15 ans)
Première injection en 2020 :	0,1504 €/kWh (pendant 15 ans)
Première injection en 2021 :	0,1458 €/kWh (pendant 15 ans)

5 Respecter la réglementation fiscale

Si la puissance de votre installation dépasse 4 kW_c, le bénéfice est imposable. Retrouvez toutes les informations sur le traitement fiscal pour l'exploitation de votre installation photovoltaïque sur bit.ly/fiscalite_PV.

6 Prévoir l'entretien et le nettoyage

Nous vous recommandons de faire contrôler votre installation photovoltaïque tous les 5 à 10 ans par un spécialiste, ou le cas échéant, de la nettoyer vous-même.



QUELLE EST LA PROCÉDURE À SUIVRE ?

C'est simple : en principe, il vous faut uniquement un toit adapté et une autorisation.

Les experts se chargent du reste : dès le début, les employés et partenaires de myenergy sont à vos côtés.

CONSTRUISEZ RAPIDEMENT VOTRE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE: NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

Vous trouvez plus d'informations à ce sujet sur www.cleversolar.lu



myenergy
8002 11 90

